



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest Landerneau

N°414

JANVIER 2016 / Miz Genver



Les annonces pour le bulletin de février sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 21 janvier

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43 Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Fax : 02 98 20 32 44 Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00 - 11h00
La mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016

Bibliothèque : Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr
Heures d'ouverture Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/19h, samedi 10h30/12h
La bibliothèque sera fermée les jeudis 24 et 31 décembre 2015.

Service des Eaux et de l'assainissement Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi
Urgences techniques : 02 77 62 40 09
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Permanences du Maire et des Adjoins

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)le lundi de 17h45 à 18h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoins reçoivent sur rendez-vous
Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h



Les dates à retenir

03/01	Vœux du maire – Salle polyvalente
09/01	Collecte de journaux – APE école G.Brassens
06/02	Soirée crêpes JGF foot
06/02	Collecte de journaux – APE école G.Brassens
20/03	Kig ha Farz – APE école G.Brassens



Meilleurs vœux pour 2016 !

Toute la population est cordialement invitée à venir partager un moment de convivialité à l'occasion des vœux du Maire, le **dimanche 3 janvier 2016 à 11h30** à la **salle polyvalente**.

Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**

	Samedi	Dimanche
26 et 27/12	Moign Landerneau	Bydlon La roche Maurice
Ven 01/01	Lacoste Landerneau	
02 et 03	Begot-Bouyer Landerneau	Begot-Bouyer Landerneau
09 et 10	Audrain Plouneventer	Audrain Plouneventer
16 et 17	Bernicot Landerneau	Bernicot Landerneau
23 et 24	Des Halles Landivisiau	Des Halles Landivisiau
30 et 31	Bydlon La roche Maurice	Bydlon La roche Maurice

INFIRMIERES:

- Béatrice FILY-SIDOINE

02.98.20.23.15 -17 Bis Place du Château – Soins à domicile 7 jours/7 – Soins au cabinet sur rendez-vous

- Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Sandrine GUILLOTEAU

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château
Soins à domicile 7 jours /7 - Soins au cabinet sur RDV
Permanences sans RDV le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 12h30.

MEDECINS : 17bis Place du Château. 02.98.20.26.20

Sur RDV du lundi au vendredi de 9 H à 19 H et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi-jeudi

Dr CORSON : mardi-mercredi-vendredi-samedi

GARDES DES MEDECINS : Après 19 h et le week-end appeler le **15**

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

Association ADMR de Landerneau et sa région

59 rue de Brest - 29800 Landerneau ☎ 02.98.85.64.22

HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Commission action sociale

Permanence le mardi 5 janvier de 14h à 15h au bureau polyvalent.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie

Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois de janvier 2016

Collecte ordures ménagères Jeudis 7 et 21/01

Collecte des recyclables Jeudis 14 et 28/01

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎: 02.98.85.19.50

Horaires d'hiver du 1er novembre au 28 février 2016

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h -12h et 14h -17h30

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

+ Stationnement remorque

02 et 03/01	Lot de Rochebrune	06/01	Croix de la Lieue
09 et 10/01	Gare	13/01	Route de Kerhuon (n°42)
16 et 17/01	Route de Kerhuon	20/01	Keranna
23 et 24/01	Rue de Guébriant	27/01	Gorré Naod
30 et 31/01	Place du Château		

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois.

Vie Paroissiale

Messes du mois de Janvier

Dimanches **3 et 17 janvier à 10h30** à **Saint-Thonan**.

Le 17 janvier est une **messe des familles**.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de la célébration du 24 décembre au Valy-Lédan.

Bonne année 2016 dans la paix et la sérénité, à tous.

Compte rendu Conseil Municipal du lundi 14 décembre 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 14 décembre 2015 à 20 heures à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yvon BESCOND, maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Nathalie FUTEUL (procuration à Yvon BESCOND).

1 - Rapport d'activité 2014 de la communauté de communes.

Ce document donne une vision complète de toutes les actions conduites par la communauté, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire. 2014 a été l'année d'élection des 48 conseillers communautaires, puis d'un nouveau bureau composé d'un président et de 9 vice-présidents. Le rapport détaillé est consultable en mairie et sur le site internet de la communauté de communes.

2 - Convention avec la communauté de communes pour la numérisation des réseaux humides.

La communauté de communes poursuit la démarche engagée de numérisation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable sur les communes de son territoire.

Dans ce cadre, la commune de La Forest-Landerneau souhaite faire numériser les documents en sa possession relatifs à ces réseaux.

La communauté prendra à sa charge les dépenses engagées dans le cadre de la procédure de marché public, le rapport d'analyse et la mise au format de base ainsi que le coût de la prestation de numérisation du réseau d'eaux usées (prise de compétence communautaire de l'assainissement au 1^{er} janvier 2013.) La commune prendra à sa charge le coût de la prestation de numérisation pour la part qui la concerne, réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable.

Accord du conseil municipal.

3 - Convention de maîtrise d'ouvrage mandatée avec la communauté de communes pour la construction de réseaux destinés au très haut débit route de Penquer.

Par délibération en date du 28 mars 2015, le conseil municipal de La Forest-Landerneau a autorisé le maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage avec le SDEF pour les travaux d'effacement des réseaux route de Penquer.

Le montant des travaux pour le réseau « communications électroniques » était estimé à 20.000€ H.T. Cette partie est de la compétence de la communauté de communes qui prendra cette dépense à sa charge

Proposition est faite au conseil d'autoriser le maire à signer la convention avec la communauté de communes.
Accord du conseil municipal

4- Convention avec le SDEF pour des travaux d'éclairage public.

Les travaux du lotissement Parc Bras nécessitent un changement de poste dans le secteur, et la rénovation d'une armoire électrique. Ces travaux viennent en complément de ceux déjà approuvés par le conseil municipal du 28 mars 2015.

Le montant des travaux est estimé à 6390 € H.T et la participation de la commune à 4045 € ;
Accord du conseil municipal.

5 - Acquisition de terrains dans le secteur de la Palud.

La propriété Laumonier sise au Guerrus est actuellement en vente. Le chemin d'accès à la propriété depuis la route départementale est actuellement privé

Il serait souhaitable, en particulier dans le cadre de la réalisation du chemin des châteaux La Roche Maurice-La Forest-Landerneau, que la voirie concernée qui dessert également la zone artisanale et des terrains agricoles, devienne propriété de la commune. Actuellement le passage est admis, par des servitudes entre les propriétaires et les riverains.

Proposition est faite au conseil d'autoriser le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'acquisition des parcelles concernées (sous réserve de vérification par le géomètre)

Demande d'estimatif à France Domaine.

Intervention d'un géomètre pour le bornage.

Accord du conseil municipal.

6 - Convention relative au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

Une convention entre les différentes communes de la circonscription de Landerneau (22 communes) et l'Inspection Académique a été signée début 2013 pour une durée de 3 ans. Le coût est d'environ 1,50€ par élève.

Proposition est faite au Conseil d'autoriser le Maire à signer la nouvelle convention pour une nouvelle durée de 3 ans. Accord du conseil municipal.

7 - Adhésion de la commune au Syndicat de Bassin de l'Elorn

Actuellement la commune n'est pas adhérente au Syndicat de l'Elorn qui est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Elorn (SAGE).

Les objectifs poursuivis par le SAGE sont d'améliorer la qualité des eaux littorales, de limiter les phénomènes d'eutrophisation et d'améliorer la qualité des eaux douces. Le syndicat est gestionnaire du barrage du Drennec.

C'est ce syndicat qui a réalisé gratuitement il y a quelques années l'inventaire communal des zones humides, document nécessaire pour l'élaboration du PLU.

La cotisation pour la commune serait d'environ 3000 € par an.

Accord du conseil municipal, 1 voix contre.

8 - Eau potable : Compte rendu de visite des installations et création d'un comité de suivi du périmètre de protection.

Le Conseil Départemental a effectué le 16 octobre 2015 une visite dans le périmètre de protection des captages d'eau de Castel Nevez.

Le captage est constitué de deux puits. Le puits supérieur communique avec le puits inférieur qui alimente la station de traitement. La production en 2014 a été de 82 154 m³. L'eau est de bonne qualité.

La visite des périmètres immédiats et des terrains du périmètre rapproché appartenant à la commune a permis de constater le bon état d'entretien général des parcelles ainsi que des équipements.

Les travaux complémentaires prévus ont été réalisés en 2013 : clôture, caniveau, panneau d'information. Les travaux de remplacement des conduites d'assainissement route du Château et sous la départementale ont été réalisés.

Point restant à mettre en œuvre : La mise en place d'un comité de suivi du périmètre qui pourra associer le référent agricole du SAGE, les agriculteurs concernés, le service d'assainissement collectif, l'exploitant ainsi que les représentants des riverains en tant que de besoin.

Proposition est faite au Conseil d'autoriser le Maire à prendre des contacts pour la mise en place du comité de suivi. Accord du conseil municipal.

9- Eau potable : Demande de délai pour le transfert de compétence.

Le Préfet du Finistère a présenté le 7 octobre 2015 le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Ce projet propose un transfert de la compétence « eau potable » à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2017 alors que la loi « NOTRe » ne rend ce transfert obligatoire qu'à compter du 1^{er} janvier 2020.

Considérant que le délai proposé ne permettrait pas un transfert de compétences dans les conditions optimales, le Conseil Municipal propose de porter le délai au plus tôt au 1^{er} janvier 2018 et idéalement au 1^{er} janvier 2019. La délibération est adoptée à l'unanimité.

10 - Personnel : tableau des effectifs.

Compte tenu de la modification du temps scolaire à compter de la rentrée de septembre 2014 suite à la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), et après une période d'observation et d'évolution des TAP,

il convient de redéfinir la durée du temps de travail du personnel affecté à l'école Georges Brassens.

La modification du temps de travail a été soumise au comité technique siégeant au Centre de Gestion du Finistère, qui a émis un avis favorable.

Accord du Conseil.

12- Démission d'un conseiller municipal.

Par courrier reçu par le maire le 22 septembre 2015, Christine QUILLIVIC-BERNER a informé le Maire de sa décision de démissionner de sa fonction de conseillère municipale.

Le Maire a commenté cette démission : « Je regrette bien sûr cette décision, je la comprends, je la respecte et je remercie Christine pour son engagement qui n'aura malheureusement duré que 18 mois. »

13 - Motion de soutien au Crédit Mutuel Arkéa.

Le Conseil d'Administration de l'AMF 29 (association des maires du Finistère) a invité les différentes communes du Finistère à adopter par délibération, une motion de soutien au Crédit Mutuel Arkéa.

Réunie en Conseil d'administration le 6 novembre 2015 à Châteaulin, l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes du Finistère s'inquiète du possible transfert du siège social Relecquois du Crédit Mutuel Arkéa vers Paris ou l'Est de la France.

Parce que cette banque est un employeur vital avec plus de 2000 salariés sur le bassin de vie brestois, 3000 pour tout le Finistère et représente près de 6000 emplois en Bretagne, sans compter les milliers d'emplois induits, Parce que le maintien d'un tissu économique dynamique et le rayonnement de tels centres de décision s'affirment comme une des préoccupations majeures des communes et des EPCI de la pointe Bretagne, Parce que derrière ce projet de mobilité massive des salariés, ce serait le départ brutal de familles entières qui pénaliserait durement la vie économique, éducative, sociale et associative de nos territoires bretons où elles résident aujourd'hui,

L'AMF 29 soutient les recours engagés contre ce qui apparaît comme une perte d'indépendance à marche forcée et demande que le changement de statut voté le 14 octobre dernier par la confédération du Crédit Mutuel - s'il devait malgré tout être confirmé par l'agrément du ministre des Finances - soit sans effet sur la localisation actuelle du siège du Crédit Mutuel Arkéa au Relecq Kerhuon,

Le Conseil d'Administration invite toutes les communes et communautés de communes du Finistère et de Bretagne à adopter cette motion par délibération de leur conseil.

Délibération adoptée à l'unanimité

14 – Intégration de voiries supplémentaires dans le domaine public communal.

Proposition est faite au conseil municipal d'intégrer dans la voirie communale :

- Des voies communales à caractère de chemins (Goarem Ar Choat, Bohuden), pour un total de 415 m,
- Des voies communales à caractère de rue (rues de Rohan, Duguesclin, Talamon, impasse Sheridan, allée de Keroualin), pour un total de 753 m
- Des voies communales à caractère de place (Place Aimée de Guesnet, parking de la Gare), pour un total de 1933 m²

Accord du conseil municipal.

15 – Avenant à la convention avec le SDEF pour les travaux d'effacement des réseaux route de Penquer

Le conseil municipal du 28 mars 2015 a approuvé la convention à passer avec le SDEF pour les travaux d'effacement des réseaux route de Penquer.

L'estimatif pour l'éclairage public était de 31 000 € H.T. soit 18.000 € à la charge de la commune. Le SDEF propose un changement de matériel, soit la pose de lanternes LED. La plus-value est de 2500 € soit 20.500 € à la charge de la commune au lieu de 18.000 €.

Accord du conseil municipal.

16 - Informations diverses :

✚ **Marché de travaux programme voirie 2015**

Le marché de voirie 2015 a été conclu avec la société Eurovia pour un montant de 39.475,80 € H.T. 13 petits chantiers seront réalisés en début de l'année 2016 : Allée de Keroualin – Stréat Moan – Kergréac'h (2) - Ker Arzel – Route de la grève – Rue de Gorréquer – Dour Yan – Le Rheun – Entretien de fossés

✚ **Achat d'un logiciel « cimetièr »**

Afin de faciliter les recherches dans le cimetière, la commune a fait l'acquisition d'un logiciel « cimetièr » pour un montant de 1755 € H.T.

✚ **Travaux salle de sports**

Les travaux de réhabilitation de la salle de sports sont programmés pour 2016. Le permis de construire devrait être déposé avant la fin de l'année 2015, l'appel d'offre lancé fin janvier pour des travaux qui devraient débiter en mai-juin.

✚ **Vente d'un terrain à la gare**

« SNCF réseau » a informé le maire qu'elle mettait en vente le terrain de l'ancienne gare. Aucune construction ne pourra être réalisée sur le terrain et la réalisation éventuelle de places de parking devrait faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du comité de sécurité des passages à niveau.

✚ **Nouveau taxi à La Forest**

Suite à l'avis favorable de la commission préfectorale, Monsieur BORTOLUZZI, demeurant à La Forest-

Landerneau au lotissement de Keranna, a obtenu son agrément et pourra exercer sur La Forest.

✚ **Deux subventions** ont été attribuées à la commune par le conseil départemental

- 7225,73 € : produit des amendes de police

- 3425,00 € : aide à la voirie communale.

✚ **Les traditionnels « Vœux du Maire »** sont prévus le dimanche 3 janvier à partir de 11 h 30 à la salle polyvalente.

17 - Questions diverses.

✚ Roland Guillon répond à une question concernant les **nids de frelons**, de plus en plus nombreux sur la commune.

✚ Le maire interrogera la **SNCF sur les modifications d'horaires** prévus du 14 décembre au 03 janvier 2016.

✚ Le maire a rencontré les responsables de la DDTM (Direction Départementale des territoires et de la Mer) au sujet de la **maison de Ty Naot** construite sur le domaine maritime. Une solution sera recherchée pour éviter la démolition.

Le maire souhaite de bonnes vacances à ceux qui en prennent, et de bonnes fêtes de fin d'année à tous les conseillers.

L'intégralité du compte rendu du conseil municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Animation de Noël



Le 11 décembre dernier s'est déroulée la traditionnelle soirée de Noël. Les Forestois se sont vus proposer des chants et de la musique par les animateurs des groupes de guitare de l'Amicale Laïque. Cette soirée conviviale s'est terminée autour d'un vin chaud et d'une collation.

Durant cette soirée, les enfants ont eu le plaisir d'avoir la visite du Père Noël qui a connu un grand succès avec sa distribution de bonbons.



Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- RABOT David, 5 rue Hervé de Guébriant : Création d'une extension
- GUILLARD Véronique, 4 route de l'Elorn : Changement d'une porte de garage

Accords :

- DONNARD Perig, 13 route de Beg ar groas : Création d'un carport
- LANOË Gaylord, 4 Hameau de Parc Hir : Remplacement d'une porte d'entrée et de 3 vélux
- PERROT Michel et Véronique, 4 Ker Anna : Edification d'un mur
- GUILLARD Véronique, 4 route de l'Elorn : Changement d'une porte de garage

Permis de construire

Demandes :

- M. LUNVEN et Mme MEVEL: Modification des dimensions des gerbières
- ALLET Kevin et QUERE Maëla, Parc Bras : Construction d'une maison individuelle

Accords :

- LAGADEC Morgan et ARZUL Sophie, Parc Bras : Construction d'une maison individuelle
- DOUGUET Arnaud et LE GRAND Marlène, Parc Bras : Construction d'une maison individuelle
- M. LUNVEN et Mme MEVEL, Parc Bras : Construction d'une maison individuelle
- CONGAR Marjolaine et MOIZAN Sébastien, Parc Bras : Construction d'une maison individuelle
- CORRE Olivier, Parc Bras : Construction d'une maison individuelle

Refus :

- THEPAUT Marguerite, Keradraon : Box pour animaux

Etat Civil

Naissances:

- CHAPALAIN Laurine, domiciliée 12 Quinquis Bian, née le 20 octobre 2015
- BAILLOT Alice, domiciliée 6 Hameau de la Forge, née le 25 novembre 2015

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **janvier 2000**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

CIRFA

Vous avez entre 16 et 30 ans, de la 3^{ème} à bac+5, les armées vous proposent différents postes et de nombreux métiers (protection, télécommunications, administration, sécurité, mécanique, électronique, électrotechnique, restauration,...etc).



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CIRFA DE BREST au 02 98 22 15 31 situé 8 bis rue Colbert, ainsi que le CIRFA DE QUIMPER au 02 98 64 78 50 situé 44 rue Jean-Jaurès.

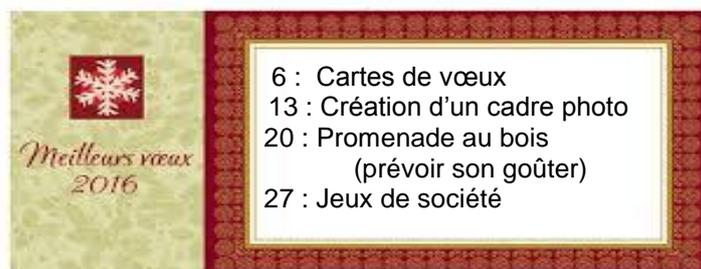
Foyer des jeunes

Cécile accueille les enfants au foyer, le mercredi et les vacances scolaires de 13h30 à 18h00. Les inscriptions sont obligatoires :

Téléphone : 06.10.70.72.48 (n'hésitez pas à laisser un message, si pas de réponse, merci)

Mail : foyerlaforest@gmail.com

Programme du mercredi : janvier 2016



TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Les TAP ont lieu les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30 à l'école Georges Brassens de la commune.

Nous recherchons des bénévoles supplémentaires, pour aider les encadrants auprès des enfants, de façon ponctuelle ou régulière.

Pour tout renseignement, contacter Cécile ACH

Mail : taplaforest@gmail.com

Téléphone : 06 10 70 72 48

Distribution du bulletin municipal

Nous recherchons un(e) bénévole pour la distribution du bulletin municipal le « Keleier » une fois par mois.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la Mairie au 02 98 20 21 43

Ecole Sainte Anne

Giacometti



Après avoir été invités à se rendre à l'exposition Giacometti au fonds Edouard Leclerc de Landerneau, les élèves de CE1/CE2 ont travaillé sur cet artiste. Ils ont découvert ses œuvres principales puis se sont adonnés à la sculpture.

Chaque enfant a alors façonné la silhouette de son personnage, recouvert ensuite de papier journal puis peint en argent ou en bronze. Les sculptures sont toutes originales et variées.

Venue du Père Noël



Vendredi 18 décembre, les enfants ont eu la joie d'accueillir le Père Noël. Pour le remercier de s'être déplacé, les CP, CE1, CE2, CM1, CM2 ont chanté des comptines de Noël anglaises. Puis, un élève de CM2 lui a joué « Douce nuit » à la guitare.

Ensuite, dans la hotte du père Noël, les enfants ont trouvé un paquet de bonbons chacun et des jeux de cour pour tous : des seaux et pelles, deux vélos monocycles, deux toupies et de nombreuses assises d'équilibres. Ils sont tous ravis et attendent avec impatience de les utiliser.

Ecole Georges Brassens

OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
SAMEDI 9 JANVIER – 11h00 / 12h00

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

INSCRIPTION A LA CANTINE

Les **inscriptions** de **cantine** pour la semaine du 04/01/2016 au 08/01/2016 devront être déposées en Mairie pour le **mercredi 31 décembre 2015**, 12h00 dernier délai.

Aucune inscription ne sera acceptée au-delà de cette date.

APE école G. BRASSENS

La vente de sapins organisée par l'APE a remporté un beau succès. Les 63 sapins commandés étaient à retirer à la salle Kerjean le 6 décembre dernier, où café et gourmandises avaient été préparés par les mamans...et presque tout a disparu !

Les enfants sont repartis ravis par les maquillages réalisés par Karine.

Sous un beau soleil, nous avons pu partager un moment fort sympathique.

Encore un grand merci à tous !



Le Bureau vous présente ses meilleurs vœux pour 2016 : Guillaume FERNANDEZ, Président – Fanny PERON, Vice-Présidente – Yohann BLEUSE, Trésorier – Benoit LESNE, Trésorier adjoint – Pauline BENOIT, Secrétaire – Anne-Marie RABOT BADOUAL, Secrétaire Adjointe.

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale reçoit les enfants des écoles selon le planning établi en concertation, et bien sûr les adhérents aux heures d'ouverture au public. La cotisation annuelle par famille reste fixée à 20€.



Parmi les dernières acquisitions, vous trouverez les titres suivants :

La Cache, de Christophe BOLTANSKI, Prix Fémina 2015

Encore, de Hakan GUNDAY, Prix Médicis Etranger 2015

Temps glaciaires, de Fred VARGAS, prix Landerneau 2015

Les portes du passé, de Marie-Bernadette DUPUY (Tome 5 de « L'orpheline des neiges »)

Résiste ! de Jeanne PELAT

Ce qui ne me tue pas, de David LAGERCRANTZ (Tome 4 de « Millenium »)

Ne Réveille pas le passé, de Lisa JACKSON

Et le ciel sera bleu, de Tamara Mc KINLEY

Les 4 filles du Révérend Latimer, de Colleen Mc CULLOUGH

L'homme idéal existe, il est québécois, de Diane DUCRET

Le livre des Baltimore, de Joël DICKER

Le voyage infini vers la mer blanche, de Malcom LOWRY

Et je danse aussi, de Anne-Laure BONDOUX

Lontano, de Jean-Christophe GRANGE

L'enfant rebelle, de Christian LABORIE

Le doute, de S.K TREMAYNE

Etat de siège, de Jean FAILLER (Tomes 1 et 2)

La jeune fille sur la falaise, de Lucinda RILEY

Les dieux du verdict, de Michaël CONNELLY

La vie compliquée de Léa Olivier, de Catherine GIRARD-AUDET

Les légendaires, de Patrick SORAL (Tomes 1 à 15, Bandes dessinées)

Le chat andalou de Eugène RUGE

A ces titres, il convient d'ajouter les albums pour enfants, les revues et les livres empruntés à la Bibliothèque du Finistère à Saint-Divy.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous disent : « A bientôt ! »

Club « Val Elorn »

L'assemblée générale « mouvements générations » s'est tenue le 10 décembre sous la présidence de Yves VOURC'H, membre du conseil d'administration et d'Yvon BESCOND, Maire.

Présidente : Marie-Claire SCLEAR, vice-président : Pierre BOUSQUI, trésorière : Maryse BAIL, trésorier-adjoint : Jean-Jacques KOGGE, secrétaire : Renan GOYAT, membres : Jean-Yves ABGRALL, René COUSQUER, Gisèle HALLEGOUET, Odette LARVOR.



Randonnées pédestres ouvertes à tous. Pour les sorties, rendez-vous « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures

adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de :

Daniel LARVOR : 02 98 20 31 51

Ou Gisèle HALLEGOUET : 02 98 20 25 95

dates	Randonnées	
04 janv	Pencran	10 km
11 janv	Langazel	9 km
18 janv	Landerneau	8 km + Galette Kerjean
01 fév	Dirinon	12 km
08 fév	Guilers	11.5 km
15 fév	Ker Emma	10.5 km
29 fév	De La Forest à St Divy	8,5 km
07 mars	Paluden et Aber Wrach	11.2 km
14 mars	St Urbain	10.3 km
21 mars	St Derrien	10.3 km
04 avr	Keraudry	10.8 km
11 avr	La Martyre /Ploudiry	10.8 km
18 avr	St Rivoal Nord	10 km
02 mai	Pont du Châtel	8 km
09 mai	Bohars « Le Restic »	11 km
23 mai	Lanvoy «Rivière du Faou»	8.2 km
30 mai	Plougastel «La Fontaine Blanche»	8.9 km
06 juin	St Méen	11.2 km
20 juin	Plouguerneau – «Kélerdut»	9 km
27 juin	Morgat – St Hernot – Cap de La Chèvre	4 + 11 km (Sortie journée)

Une marche plus courte est proposée le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois.

Inter-club : 25 février à Saint-Thonan (qualification domino)

Travaux d'aiguilles : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois

Travaux manuels : 19 janvier (toujours le 3^{ème} mardi du mois)

Galette des rois : 12 janvier au foyer Kerjean (inscriptions les 5 et 7 janvier)

Repas du début d'année : 14 janvier à la salle polyvalente (couscous – inscriptions 5 et 7 janvier)

Crêpes : 2 février au foyer Kerjean (1€ – inscriptions les 26 et 28 janvier). Toutes les inscriptions sont à faire au foyer Kerjean ou auprès des responsables.

Badminton

Le Club de Badminton est encore **ouvert** pour toute **inscription** alors n'hésitez pas à venir y faire un tour !!! Nous vous proposons 2 séances adultes le mardi et le vendredi de 19h30 à 22h00, et pour les jeunes le mercredi de 18h30 à 19h30 pour les 7-10 ans et de 19h30 à 20h30 pour les 11-15 ans.

Par ailleurs une séance de perfectionnement adulte peut avoir lieu lors de la séance du mercredi de 19h30 à 20h30.



JGF foot : Soirée crêpes



La JGF Football fête la chandeleur avec

Tradition Bretagne

à la salle polyvalente à partir de 19h30

Menu adulte : 15€

2 Galettes et crêpes dessert à volonté

Menu moins de 12 ans : 10€

Une galette et crêpes dessert à volonté



Inscriptions et réservations pour le 30 janvier par mail : stephphil.levu@orange.fr ou manue.moalic@hotmail.com

Vos annonces

Professionnels

TAXI LA FOREST LANDERNEAU

Nouvelle activité de taxi sur la commune
Dès le 04 janvier 2016

A votre service 24H/24H et 7J/7J
Jusqu'à 6 passagers et leurs bagages
Toutes distances.



ADRESSE : 6 KERANNA
LA FOREST LANDERNEAU

Stop Pizza



Stop Pizza sera de retour le 7 janvier au carrefour du Château